

OFFRE DE SERVICES ACTION SOCIALE RETRAITE

	PAP (aide à domicile)	SORTIE D'HOSPITALISATION	HCV (travaux habitat)	SECOURS		AFU
				ENERGIE	FINANCIER	
RESIDENCE	En Normandie					
RETRAITE	Retraité du Régime Général à titre principal					
AGE	55 ANS ET PLUS					
CONDITIONS	Non cumulable avec APA / PCH / ACTP / PSD (aides versées par les Conseils Départementaux) ou MTP					
RESSOURCES	Aucune condition de ressources		1 455€ maxi pour une personne seule 2 182€ maxi pour un couple	1 000€ maxi pour une personne seule 1 450€ maxi pour un couple		
VERS QUI ORIENTER LA DEMANDE ?	Envoi direct de la demande de Bien Vieillir ou GRC ASR	Contactez l'assistante sociale hospitalière <u>avant la sortie de l'hôpital</u> ou GRC ASR	Envoi direct de la demande sur mail : habitat-aides-financieres@carsat-normandie.fr ou GRC ASR	Rediriger vers le Service Social régional ou 3646		Rediriger vers un/une conseiller(e) retraite

Bien vivre sa retraite : Où trouver de l'information ?

www.carsat-normandie.fr



Nos ateliers de prévention
www.pourbienvieillir.fr

Nos aides à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
habitat-aides-financieres@carsat-normandie.fr

Un soutien financier pour « bien vivre chez soi »
aidesfinancieres@carsat-normandie.fr

Pour les aidants
www.aidants.fr

